

Déclaration Liminaire CSAL du 13 février 2024



Monsieur le Président,

Après un long mois d'attente, les derniers noms des ministres et secrétaires d'État sont enfin révélés ! Le moins que l'on puisse dire, c'est que malgré les crises qui se succèdent, la constance reste de mise au sein de la Macronie. On prend les mêmes, on change un peu quelques chaises et on recommence ! Et comme les élections européennes approchent, que les sondages sont plus favorables à l'extrême-droite, la stratégie politique évolue davantage vers ce terrain-là, prenant le risque de démocratiser des idées que la **CGT Finances Publiques** n'aura de cesse de combattre.

Et que dire de ce discours martelé du gouvernement jusqu'aux hauts fonctionnaires sur les valeurs républicaines et le principe d'égalité des citoyens alors que la période regorge en effet de « modèles » dont voici quelques exemples :

- un Ministre convaincu de conflit d'intérêts... mais à « *l'insu de son plein gré* »
- un secrétaire général de la Présidence mis en examen pour conflit d'intérêts et qui reste en poste
- une ex-Ministre de l'Éducation Nationale qui ment sciemment et inscrit ses enfants dans une école catholique traditionaliste qui bafoue les principes républicains... Cette même ex-Ministre qui manifestement respecte les citoyens et ne les prend pas pour n'importe qui en déclarant : « *je n'ai pas menti mais la réalité ne me donne pas raison* »
- jusqu'au Président de la République qui, lors de sa très longue conférence de presse, ose nous dire « *j'ai rouvert des trésoreries* »... alors que sous son mandat elles ont toutes fermé ! Mais à les entendre tous, ce seraient eux les garants des valeurs républicaines ? On est bel et bien dans le monde d'Orwell et du Ministère de la Vérité qui était en fait celui du mensonge et de la propagande.

Pour la **CGT Finances Publiques**, les signaux envoyés ne sont clairement pas les bons et ne peuvent que davantage fracturer la confiance que peuvent avoir les citoyens en leurs représentants politiques et nourrir une colère grandissante qu'il sera difficile d'apaiser quand elle explosera...

D'ailleurs, même si le mouvement des agriculteurs s'est calmé ces derniers jours, la vigilance est de mise puisque le mouvement est appelé à repartir si les annonces faites ne sont pas suivies d'effets satisfaisants... à juste titre.

En parlant d'annonces, dans son discours de politique générale, le Premier Ministre a indiqué vouloir généraliser le recours à la semaine « en » 4 jours dans la Fonction Publique. La **CGT Finances Publiques 33** n'y verrait un progrès que si on parlait bien d'un temps de travail réduit à 32 h comme nous le revendiquons, ce qui n'est absolument pas le cas dans ce qui a été annoncé où le temps de travail hebdomadaire resterait le même mais réparti sur 4 jours seulement. Cette mesure ne peut qu'être défavorable à tous les agents ayant des enfants nécessitant une organisation selon les temps de crèche ou d'école, et notamment pour les mères vivant seules avec leurs enfants. Alors que le Président lui-même appelle à un « réarmement » démographique, pas sûr que ce soit avec ce genre d'idées que l'on convaincra les foules d'avoir des enfants...

La **CGT Finances Publiques 33** est également opposée à la rémunération au mérite, annoncée par le ministre de la transformation et de la Fonction Publique qui ne fera que détruire davantage les collectifs de travail.

Plutôt qu'une prime au mérite ou des primes ponctuelles, différenciées, la **CGT Finances Publiques** revendique une revalorisation indemnitaire pour toutes et tous à hauteur de 40 points d'ACF, soit 183,50 € bruts par mois. Rappelons qu'il n'y a pas eu de revalorisation indemnitaire conséquente depuis une vingtaine d'années...

En parlant de changement significatif, à quand une revalorisation salariale qui devrait impacter les femmes afin de les ramener à une rémunération équivalente à celle de leurs collègues masculins ? En effet, particulièrement pénalisée par leur rôle de mère, comme le voudrait d'ailleurs Emmanuel Macron que nous avons cité plus haut, les femmes même dans la Fonction Publique se retrouve avec une différence de salaires ou une différence d'avancée de grade, ou une différence d'âge de droit à la retraite (dès lors qu'elles n'ont pas eu 3 enfants). Ainsi, le **8 mars 2024**, une nouvelle journée de défense des droits des femmes est annoncée. A la DGFIP, en plus de l'égalité salariale, la **CGT** revendique des avancées sociales pour les femmes comme un congé menstruel, un accès gratuit à des protections hygiéniques, la priorisation des fiches de signalement en matière de violence sexiste et sexuelle ainsi que le déplacement systématique des agresseurs et non pas des victimes.

Plus localement, nous vous alertons fréquemment sur les dérives de certains chefs de service. Nous tenons à rappeler certains éléments de la réglementation pour les demandes de congés lesquels semblent « méconnus » et vous invitons à les transmettre aux chefs de service.

D'après l'[instruction généralisée harmonisée relative au temps de travail](#), « *le planning des congés est fixé par le chef de service, après consultation des fonctionnaires intéressés, compte tenu des fractionnements et échelonnements de congés que l'intérêt du service peut rendre nécessaires. [...]* Les mesures nécessaires seront prises afin d'assurer la compatibilité d'une présence suffisante dans les services avec la satisfaction des demandes de congés, en particulier durant l'été. »

Compte tenu des suppressions d'emplois, trop de chefs de services refusent des congés avant même qu'ils aient été posés dans SIRHIUS. Cela est inadmissible. La **CGT Finances Publiques 33** appelle donc chaque agent à déposer les congés auxquels il aspire et de ne pas s'arrêter à un simple refus oral injustifié. Il en est de même pour le télétravail.

Enfin, une question à laquelle vous aurez peut-être une réponse à nous apporter : au sujet des entretiens d'évaluation professionnelle, que pouvez-vous nous dire de la méthode SMART ?